

Test d'évaluation de français – TEF

CATEGORIE : B

Vue d'ensemble

Domaine(s) d'activité professionnel dans lequel(s) est utilisé la certification :

Transverse : ■ **Langue française, communication générale et professionnelle**

Le Test d'évaluation de français (TEF) mesure le niveau de connaissance et de compétences en langue française.

Il se décline en 5 variantes, selon l'objectif des candidats :

TEF : <http://www.francais.cci-paris-idf.fr/tef-et-etef/>

TEF Canada : <http://www.francais.cci-paris-idf.fr/tef-canada/>

TEF pour l'accès au Québec (TEFAQ) : <http://www.francais.cci-paris-idf.fr/tefaq-et-e-tefaq/>

TEF pour la naturalisation : <http://www.francais.cci-paris-idf.fr/tef-epreuves-orales-naturalisation/>

TEF pour les études en France : <http://www.francais.cci-paris-idf.fr/tef-pour-les-etudes-en-france/>

Code(s) NAF : —

Code(s) NSF : **413**, **320**, **136**

Code(s) ROME : —

Formacode : **15217**

Date de création de la certification : **01/01/1998**

Mots clés : **niveau**, **test**, **FRANCAIS**, **Evaluation**

Identification

Identifiant : **319**

Version du : **22/06/2015**

Références

Consensus, reconnaissance ou recommandation :

Formalisé :

- [Ministère de la santé](#)
- [Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion du Québec](#)
- [Gouvernement fédéral canadien](#)
- [Ministère de l'intérieur](#)
- [Ministère français de l'Éducation nationale \(Arrêté ministériel du 26 avril 2012\)](#)

Non formalisé :

- [Ministère de la santé](#)
- [Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion du Québec](#)
- [Gouvernement fédéral canadien](#)
- [Ministère de l'intérieur](#)
- [Ministère français de l'Éducation nationale \(Arrêté ministériel du 26 avril 2012\)](#)

Norme(s) associée(s) :

—

Descriptif

Objectifs de l'habilitation/certification

Le Test d'évaluation de français est un test de français général qui a pour objectif de mesurer le niveau de connaissance et de compétences en langue française.

Lien avec les certifications professionnelles ou les CQP enregistrés au RNCP

- non

Descriptif général des compétences constituant la certification

Le Test d'Évaluation de Français évalue les compétences suivantes :

Compréhension écrite (CE) 60 min - 50 questions - 300 points

Compréhension orale (CO) 40 min - 60 questions - 360 points

Lexique et structure (LS) 30 min - 40 questions - 240 points

Expression écrite (EE) 60 min - 2 sujets à traiter - 450 points

Expression orale (EO) 15 min - 2 sujets à traiter - 450 points

Public visé par la certification

- Entreprises ou institutions souhaitant s'assurer du niveau de français de leurs collaborateurs ou futurs collaborateurs dans le cadre de procédures de recrutement, de mobilité ou de promotion.
- Candidats ayant besoin d'une validation académique de leur niveau de français ou d'une preuve de leur niveau de compétence en français dans le cadre d'une mobilité de type « Etudes en France », émigration vers le Canada ou évaluation à des fins personnelles
- Ecoles ou Universités qui souhaitent un outil d'évaluation fiable, pour de la sélection sur des critères linguistiques, du positionnement ou de la validation a posteriori de cursus de formation au français.
- Organismes gouvernementaux, décisionnaires, pour l'accès des étudiants étrangers aux Universités ou grandes Ecoles Françaises, pour les requérants à l'immigration dans un pays francophone

Modalités générales

Le Test d'évaluation de français est un test de français général qui a pour objectif de mesurer le niveau de connaissance et de compétences en langue française. Le TEF fournit au candidat une « photographie linguistique » de son niveau en français en le situant sur une échelle de 7 niveaux indexée sur les niveaux du Cadre européen commun de référence pour les langues (Conseil de l'Europe) et sur les Niveaux de compétence linguistique canadiens (NCLC)

Liens avec le développement durable

Aucun

Valeur ajoutée pour la mobilité professionnelle et l'emploi

Pour l'individu

Les individus obtiennent une validation officielle et internationale de leur niveau de français, dans le cadre :

d'un projet d'études supérieures (France),
d'un projet d'émigration vers un pays francophone (Canada, Québec),
d'un projet d'accès à la citoyenneté (Canada, France),
d'un projet professionnel,
ou à des fins personnelles.

Pour l'entité utilisatrice

Les entités utilisatrices obtiennent la garantie que leurs collaborateurs et/ou futurs collaborateurs ont le niveau de français requis dans le cadre de procédures de recrutement, de mobilité ou de promotion.

Evaluation / certification

Pré-requis

Aucun pré-requis

Compétences évaluées

Compréhension écrite - QCM 1 heure - 50 questions - 300 points

L'épreuve de compréhension écrite rassemble 4 sections, comprenant 50 questions (questions 1 à 50) :

SECTION A : 10 questions - Définir le contexte d'un document (où ? qui ? à qui ? quand ? dans quel but ?).

SECTION B : 25 questions - Comprendre un document en détail, comprendre des informations-clés.

SECTION C : 10 questions - Comprendre l'organisation et la logique d'un texte.

SECTION D : 5 questions - Comprendre le sens général d'une phrase.

Type de textes : Articles de presse, notes, graphiques, petites annonces, courrier des lecteurs, Textes à trous, Textes dans le désordre, Phrases à reformuler

Compréhension orale - QCM 40 minutes - 60 questions - 360 points

L'épreuve de compréhension orale rassemble 4 sections comprenant 60 questions (questions 51 à 110).

SECTION A : 8 questions - Associer des illustrations à des messages oraux.

SECTION B : 26 questions - Comprendre des messages courts : sens général et contexte

Centre(s) de passage/certification

- <http://www.francais.cci-paris-idf.fr/trouver-un-des-centres-agrees-tef/>

SECTION C : 16 questions - Comprendre en détail des messages longs, déterminer des intentions et des opinions.

SECTION D : 10 questions - Reconnaître et différencier des sons.

Type de documents : Dialogues, récits, descriptions, messages téléphoniques, annonces publiques, extraits d'émissions de radio, interviews...

Phrases courtes

Lexique et structure - QCM 30 minutes - 40 questions - 240 points

L'épreuve de lexique et structure rassemble 4 sections, comprenant 40 questions (questions 111 à 150)

SECTION A : 10 questions - Tester vos connaissances lexicales dans des phrases isolées.

SECTION B : 5 questions - Comprendre le sens d'un mot dans un texte.

SECTION C : 20 questions - Tester vos connaissances des structures grammaticales françaises.

SECTION D : 5 questions - Repérer des erreurs grammaticales.

Type de supports : Phrases à trous - Texte court contenant des mots à substituer - Texte contenant des erreurs à repérer

Expression écrite - 1 heure - épreuve ouverte

L'épreuve d'expression écrite rassemble 2 sections (2 exercices) :

SECTION A : Le candidat doit raconter une histoire en utilisant les temps du passé.

SECTION B : Le candidat doit exprimer son point de vue et argumenter pour le défendre.

Type de documents : Débuts d'articles de presse, Exposés de questions de la vie courante

Expression orale - 15 mn - épreuve ouverte

L'épreuve d'expression orale rassemble 2 sections (3 exercices) :

SECTION A : Durée de l'entretien : 5 minutes - Jeu de rôle - situation formelle

Objectifs : Obtenir des renseignements, recueillir des informations.

Déroulement : Découverte du sujet par le candidat, le candidat a une minute pour prendre connaissance du sujet, interaction entre le candidat et le jury pendant 5 minutes

SECTION B : Durée de l'entretien : 10 minutes - Jeu de rôle - situation amicale

Objectifs : Présenter le contenu d'un document en utilisant ses propres mots, Convaincre, exposer votre point de vue et argumenter sur le sujet évoqué.

Déroulement : Découverte du sujet par le candidat, le candidat a une minute pour prendre connaissance du sujet, interaction entre le candidat et le jury pendant 10 minutes

Format des documents-supports : documents de la vie quotidienne (annonces, publicités, tableaux, sondages, etc.)

Niveaux délivrés le cas échéant (hors nomenclature des niveaux de formation de 1969)

Niveaux TEF / Niveaux Conseil de l'Europe correspondants (CECRL)

6 / C2

5 / C1

4 / B2

3 / B1

2 / A2

0+ et 1 / A1

La validité est Temporaire

2 ans

Possibilité de certification partielle : non

Matérialisation officielle de la certification :

Les résultats des candidats au TEF sont édités sur une attestation officielle de résultats, communiquée par le Centre de langue française de la CCI Paris Ile-de-France. L'attestation de résultats au TEF est éditée sur un papier sécurisé. Elle comporte, au

Plus d'informations

Statistiques

de 30 000 à 40 000 candidats par an

Autres sources d'information

Toutes les informations sont disponibles sur : www.centredelanguefrancaise.paris